|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Le temps de la République CM2**  **Des républiques, une démocratie : des libertés, des droits et des devoirs** | | | |
| **Compétences :**  - Mémoriser les repères historiques liés au programme et savoir les mobiliser dans différents contextes. Repères annuels de programmation (Thème 1 CM2) : Des républiques, une démocratie : des libertés, des droits et des devoirs.  -comprendre le sens général d’un document  -s’exprimer à l’oral pour penser, communiquer et échanger  -coopérer et mutualiser  -comprendre les notions de droits et devoirs, les accepter et les appliquer  -reconnaître les principes et les valeurs de la République  -comprendre que la laïcité accorde à chacun un droit égal à exercer librement son jugement et exige le respect de ce droit chez autrui | | | |
| Séance 1  Objectif :  Connaître les acquis du XIXè et du début du XXè siècles  Séance 2  Objectif :  Connaître les acquis du XIXè et du début du XXè siècles | 5’  45’  15’  20’  5’  10’ | Présentation : séance liée à l’EMC sur les droits républicains  **Problématique : Quelles libertés sont obtenues au XIXè siècle ?**  4 missions : compter environ 12 à 15’ par mission. En séance 1 : réaliser 3 missions et 1 en séance 2.   1. Abolition de l’esclavage 2. Liberté d’expression 3. Liberté de culte (séparation de l’Église et de l’État) 4. Droit de vote sous la IIIè République (et les femmes alors…)   Reprise et point sur les rotations.  Dernière mission.  Synthèse collective des 4 missions :  Mission 1 : Victor Schoelcher a permis de mettre fin à l’esclavage en France à partir de 1848.  Mission 2 : Avec la IIIè République, la liberté d’expression est rendue possible. Les journaux ne sont plus censurés par l’État.  Mission 3 : la liberté de culte a mis du temps à s’imposer. La loi de 1905 de séparation des Églises et de l’État assure à chacun une liberté de culte.  Mission 4 : Une loi met en place le suffrage universel masculin en 1848. Cela veut dire que tous les hommes peuvent voter mais pas les femmes. Malgré leurs demandes répétées, ce droit leur est refusé jusqu’en 1944.  Le récit :  Texte de Victor Hugo. Lecture brève qui laisse du temps pour que les élèves expriment leurs impressions sur ce texte.  La trace écrite : celle-ci peut être écrite avec les élèves.  Le XIXè siècle et le début du XXè ont connu des changements importants concernant les libertés et les droits. La IIè République abolit l’esclavage et la IIIè République instaura l’école gratuite, laïque et obligatoire pour tous. De nouvelles libertés apparurent : libertés d’expression, de culte, d’association. Le droit de vote est acquis pour les hommes seulement. Malgré une forte demande, les femmes devront encore attendre jusqu’en 1944 pour avoir ce droit.  Aujourd’hui, la charte de la Laïcité nous donne aussi des devoirs hérités de cette époque. Nous devons nous montrer tolérants et accepter les différences (articles 9 et 14).  Une transition vers l’EMC et l’étude de la Charte de la Laïcité est alors possible. Ou un temps peut suivre pour travailler sur l’égalité filles-garçons. | 1. 1 Fiche mission 1/ élève  2. 1 Fiche mission 2/élève  3. 1 Fiche mission 3/ élève  4. 1 Fiche mission 4/ élève  Ou un livret missions/ élève  Texte de Victor Hugo |